



COMMUNIQUÉ
Confédération des Hôpitaux Généraux
Collectif des Syndicats de PH
pour la défense de l'hôpital public

Pas de chèque en blanc !

Non, il n'y a rien de changé dans la dernière version du protocole que nous propose Philippe Douste-Blazy après notre rencontre du 14 mars 2005 ! Derrière une communication retravaillée et incontestablement habile, le texte n'apporte aucune garantie quant au maintien du socle statutaire : on insiste sur la nomination ministérielle conservée mais **elle reste compatible avec un recrutement sur le poste au plan local par nos directions ce dont nous ne voulons à aucun prix.**

Et pour ce chèque en blanc quelle est la contre partie ?

- Pour les astreintes une seule certitude : les avancées attendues ne seront pas au rendez-vous !
- Pour la part complémentaire, derrière l'affichage trompeur qui la fait apparaître conséquente à terme, elle n'est pas financée et personne ne peut dire aujourd'hui quelles en seront les règles d'attribution. L'enthousiasme des conférences de directeurs pour la contractualisation des PH doit alimenter notre prudence et notre circonspection sur ce point !

Quelle organisation responsable et représentative pourrait accepter un tel marché de dupes ?

Après plusieurs mois de négociations, la CHG et le Collectif des Syndicats de Praticiens Hospitaliers restent désireux d'aboutir à un accord s'il est favorable aux praticiens hospitaliers, aux strictes conditions :

- qu'il maintienne explicitement l'affectation ministérielle sur le poste ainsi que la pérennité dans le poste en dehors de toute intervention des directions d'établissement,
- qu'il valorise réellement la sujétion de l'astreinte conformément aux engagements ministériels.

Pour y parvenir, nous appelons l'ensemble des praticiens hospitaliers à participer massivement à

La journée d'action, d'information et de mobilisation du 24 mars 2005.